

Les pratiques de communication au stade des projets de recherche : transparence et points aveugles

Joëlle Le Marec, Igor Babou

Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines, Lyon

Entre la simple lettre de mission qui décrivait le programme ethnographique de Germaine Tillion dans les années 30, et les documents complexes qui annoncent et posent les termes des programmes de recherche aujourd'hui, il y a un univers, très peu exploré par les chercheurs eux-mêmes.

Ce manque d'investigation conduit à ne pas pouvoir déterminer si les pratiques de communication et la contrainte sur les modes d'écriture qui opèrent en amont du processus de construction des savoirs n'auraient pas des répercussions sur la nature des savoirs produits.

C'est pourquoi nous avons démarré une recherche, actuellement en cours, sur les formalismes de la communication dans l'organisation de la recherche, avec un triple objectif :

élargir le spectre de ce qui peut être partagé et discuté dans le champ de la méthode scientifique elle-même, en y intégrant des opérations qui sont actuellement considérées comme des phases préalables, techniques et administratives ne relevant pas de la pratique de recherche proprement dite ;

contribuer à l'ensemble des travaux menés sur les médiations qui organisent les liens entre écriture, communication, et savoirs, en soumettant une démarche d'analyse des phénomènes de communication qui articule une approche sociologique et un cadre sémiotique ;

Développer les possibilités d'une maîtrise par les chercheurs en sciences humaines et sociales des conditions de leur pratiques dans un contexte politique de réforme permanente de la recherche et des modes de production de la « connaissance ».

Par « formalismes de la communication dans l'organisation de la recherche », nous désignons tout type de dispositif doté de conventions éditoriales, scripturaire ou iconographique (lexique, syntaxe, mise en page, iconographie, architexte de sites web, etc.) déterminant la manière dont un contenu documentaire pré-organise, à la manière d'une grille de lecture du « réel », la manière dont les chercheurs sont invités à répondre aux appels d'offre émanant des institutions chargées de programmer la recherche. Au plan sémiotique, ces « formalismes » peuvent être définis comme des « légisignes »[1]. Il s'agit de comprendre si ces formalismes ont des effets sur la connaissance produite, ou s'ils sont tout à fait neutres.

L'analyse des formes de la programmation de la recherche répondra à un ensemble de questions opératoires : comment évoluent, pour des thématiques comparables, les formalismes de la commande publique ? Quels sont les modèles de la communication mobilisés par les instances administratives et par les équipes de recherche qui répondent ? Quels sont les dispositifs matériels et les environnements professionnels par lesquels cheminent les documents qui formalisent la commande ? Comment sont vécues les situations de communication aux différentes étapes de l'organisation d'un programme ? Comment interviennent des ruptures, ou des continuités, des contraintes et des opportunités, dans la succession des opérations de recherche qui constituent une trajectoire de recherche à l'échelle d'une carrière de recherche et de son inscription dans des contextes collectifs.

Au stade de cette proposition, nous organisons les différentes opérations de recherche empirique :

La constitution d'un échantillon de programmes de recherche sur une même thématique. Ce travail, proche de celui de l'historien, implique de rechercher dans les archives des institutions concernées (en particulier celles de la direction de la recherche), les documents de programme ayant défini les appels d'offre de recherche au cours d'une période suffisamment longue pour laisser apparaître des évolutions. La recherche d'une borne temporelle dans le passé est déjà un enjeu de la recherche : quand commence-t-on à raisonner en termes de « plans quadriennaux », ou à demander aux chercheurs de rédiger leurs projets de recherche en suivant tel ou tel formalisme ? Une fois cette borne déterminée, on restreindra le champ des investigations aux sciences humaines et sociales qui est celui pour lequel nous disposons de connaissances en termes de contenus scientifiques et de méthodes : ce réductionnisme qui écarte les sciences de la nature est nécessaire pour éviter de sur-interpréter les enjeux de la présence (ou de l'absence) de tel ou tel formalisme pour des disciplines où nous n'en distinguerions pas les enjeux. Le travail de description de ce corpus constituera une

« toile de fond », une base à la fois quantitative et qualitative, à partir de laquelle un travail plus en finesse pourra être mené, pour accéder à la relation entre ces formalismes et le sens qui y est attribué par les acteurs.

- Des entretiens auprès de chercheurs, personnels administratifs et personnels techniques impliqués dans ces programmes. Nous partirons de programmes de recherche correspondant soit aux thèmes qui nous sont familiers (communication, musées, médias, etc.), de manière à bien cerner les enjeux de connaissance, soit de programme pour lesquels nous disposons déjà de documents et de lien avec les acteurs /via/ le travail déjà accompli dans le séminaire « Sciences, Communication et société». C'est le cas, par exemple, pour le programme REMUS qui a contribué à fonder la muséologie des sciences en France.

- Une investigation complémentaire sur des recherches menées, à la même époque que celles étudiées dans le corpus, mais n'ayant pas été cadrées par des appels d'offre.

Cette recherche fait suite à un ensemble de travaux menés par une communauté large de chercheurs travaillant sur les processus d'écriture dans la production de connaissances.

Au cours de la dernière décennie au cours, nous avons été rattrapés par cet objet dans nos propres pratiques d'écriture : il est parfois difficile de distinguer ce qui est choisi et ce qui est subi dans les pratiques qui consistent à tenter d'ancrer ses recherches dans des espaces et des temporalités qui ne coïncident pas nécessairement avec ceux qui inspirent les politiques de recherche au service de la mise en place très rapide du projet politique d'une « société de la connaissance ».

Il y a six ans, nous proposons en effet un cadre général de mise en œuvre empirique de la réflexivité dans la recherche sur les communications, pour bénéficier des perspectives très stimulantes ouvertes par le déplacement du point aveugle que constitue l'usage instrumental des communications comme technique de recherche sur les communications sociales.

Aujourd'hui, l'usage instrumental des communications comme techniques d'organisation des pratiques de recherche est fortement revendiqué comme un moyen de réformer les pratiques des chercheurs. L'écriture devient un objet central dans les conflits de représentations qui opposent les professionnels qui interviennent dans la programmation et le pilotage de la recherche.

[1] Peirce, Ch. S., */Ecrits sur le signe/*, Paris : Seuil, 1978.